

An Nor Digor

n°12

Décembre 1995

Bulletin
Associatif
de Guimaëc



*Nedeleg Laouen !
ha
Bloavezh Mat !*

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Photo de classe	3
Etat-Civil	4
Le conservatoire du littoral	5
Axe Morlaix-Lannion	7
Histoire de Jean Coetanlem	8
Associations :	
• Musée	9
• 3ème âge	9
• Zobi Cat's	10
• Danse bretonne	10
• Foyer Rural	11
• Amicale laïque	11
Mots croisés n°12	12
Témoignage : <i>"Alcool quand tu nous tiens"</i>	13
Géographie historique suite et fin	14
Calendrier	15

Le mot du maire

Le gouvernement prévoyait pour le 1^{er} janvier prochain l'établissement d'une allocation de dépendance à l'intention des personnes âgées afin de permettre leur maintien à domicile par l'emploi d'une aide ménagère. Sa mise en place a été repoussée à 1997 ou plus tard.

Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées devenant dépendantes se pose le problème de leur prise en charge et notamment de leur maintien à domicile quand elle perdent leur autonomie. Quel est l'état actuel de l'offre de services ? Quelles sont les solutions proposées par les associations locales, les communes ?

Aujourd'hui, en France sur 100 personnes confinées au lit ou au fauteuil 25 vivent en institution et 75 à leur domicile. Parmi celles-ci, 19% sont entièrement aidées par des professionnels, 35% le sont à la fois par des professionnels et par l'entourage et 46% le sont entièrement par l'entourage. Le canton de Lanmeur quant à lui comptera en l'an 2000, plus de 2000 personnes de plus de 75 ans sur une population totale de 12000 habitants.

Le maintien à domicile requiert plusieurs services qui se superposent. Le premier est d'ordre à la fois médical et domestique. Il est assuré par l'Association de Soins à Domicile pour Personnes Âgées. Installée à Guimaëc, cette association bénéficie d'une aide sous la forme d'un forfait journalier par personne. Cela permet d'assurer les soins par des aides-soignantes pour 25 "lits". Cette association intervient sur la plupart des communes du canton.

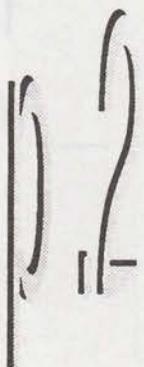
L'ADMR-AMS qui réunit cinq communes du canton (Guimaëc, Lanmeur, Plouégat, Locquirec, Garlan) est de plus en plus sollicitée pour réaliser les tâches ménagères à raison, le plus souvent de quelques heures par semaine. Les aides-ménagères de cette association assuraient de plus jusqu'à présent, dans un certain nombre de cas isolés, le portage des repas qui étaient préparés à l'hôpital de Lanmeur. Mais cela se déroulait dans un cadre informel et la pérennité du service exigeait qu'une structure se mette en place. Cela est en train de se faire et devrait fonctionner à compter du 1er janvier prochain. Comment ? Les repas continueront à être cuisinés à l'hôpital mais c'est également celui-ci qui assurera la gestion du transport, personnel et véhicule. Il faut souligner à ce propos le souci des responsables d'ouvrir l'hôpital sur son environnement humain. Les repas seront payés par les bénéficiaires ainsi qu'au moins une partie du transport. L'équilibre financier devra être garanti par les communes. C'est à cette fin qu'a été réalisé un sondage pour mesurer la demande. Les réponses, au nombre de trois à Guimaëc ne concernaient que les personnes bénéficiant déjà du service.

Il est probable que la demande ira grandissant. Il conviendrait qu'elle ne concerne que les personnes réellement dans l'impossibilité d'organiser leurs repas, une utilisation abusive du service irait à l'encontre de la politique de maintien des commerces que nous nous efforçons de mener et nuirait à l'objectif d'autonomie des personnes qui ne doit jamais être perdu de vue.

Ce sont donc trois services qui vont se surperposer pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées. Cela mobilise l'énergie de très nombreux bénévoles qui font un travail discret et efficace, il faut les en féliciter.

Bloavezh mat d'an holl !

B. Cabon.



se propose de publier dans chaque numéro une photo de classe plus ou moins ancienne. Si vous en avez une en bon état au fond de votre tiroir, confiez-la nous, elle vous sera rendue. Merci.



Ecole des filles de Guimaëc 1947 La classe de Madame Baron

3^{ème} rang de gauche à droite : Yvette Périou - Denise Etien - Jeanne Guerer - Jeanine Le Gall - Francine Morin - Marie-Louise Baron.

2^{ème} rang : Marie-Rose Tocquer - Jeanne Le Gall - Amélie Pohen - Arlette Deunff.

1^{er} rang : Annie Raoul - Jeanne Jacob - Eliane Périou - Marie-Paule Baron - Eliane Barvet - Nicole Guennec - Maryvonne Moullec.

Etat-Civil



NAISSANCES

Erwan CANTAT	né le 1 ^{er} janvier 1995	Kerellou
Camille AUFFRET	née le 3 avril 1995	Stankou Huella
Flavie GUILLERM	née le 30 avril 1995	Runabat
Dylan Raymond Robert CLOAREC	né le 25 septembre 1995	Convenant le Rosaire

MARIAGES

Thierry DUBO et Nathalie LE JEUNE	le 29 avril 1995
Alexandre LASCARAY et Gaëlle France CLAUDEL	le 3 juin 1995
Yann Yves TOUPIN et Karine LAMANDE	le 24 juin 1995
Jean-Charles Yves Marie CADIOU et Catherine CORRE	le 22 juillet 1995
Alain CHEBRET et Karinne DUBOIS	le 19 août 1995



DÉCÈS

Monsieur Emile BOUGET, décédé le 11 janvier 1995, "Rabat"
Madame, FOURNIS née Marie BERRIC, décédée le 27 février 1995, "Bourg"
Monsieur Yves RÉGUER, décédé le 19 mars 1995, "Bourg"
Mademoiselle Anne-Yvonne Germaine Marie JACOB, décédée le 6 avril 1995 "Bourg".
Monsieur Michel QUÉAU, décédé le 3 mai 1995, "Kermenguy"
Monsieur Albert ROUDAUT, décédé le 5 mai 1995, "Kergoanton".
Madame KERANFORN née Francine QUENEC'H, décédée le 3 juin 1995, "Route de Locquirec"
Monsieur Albert Romain GUYOT, décédé le 7 juillet 1995, "Penquer Kéréven"
Madame TALBO née Jeanne Marie SILLIAU, décédée le 20 juillet 1995 "Rue des Ecoles"
Madame CHIALVA née Louise Yvonne Marie QUERREC, décédée le 22 octobre 1995, "Route du Stancou".
Madame TROADEC née Mathilde FRIES, décède le 24 octobre 1995 "Penlan"
Madame SILLIAU née Marie COTTY, décédée le 12 novembre 1995, "Kernonen"
Monsieur René Alain Marie MARREC, décédé le 15 novembre 1995, "Le Stancou"
Madame POSTIC née Anne Marie GUEGUEN, décédée le 25 novembre 1995 "Rupont".

NOCES D'OR

Monsieur et Madame Alphonse REDOU, le 12 août 1995.
Monsieur et Madame Guillaume CAZUC, le 11 novembre 1995.



Le conservatoire du littoral

Après s'être rendu acquéreur de la Vallée de Trobodec, le conservatoire du littoral a retenu cette année 125 ha sur notre commune. Cette nouvelle zone s'étend le long du littoral de la limite de St-Jean du Doigt à celle de Locquirec et va approximativement jusqu'à la ligne de crête ; c'est-à-dire toute la partie qui descend vers le rivage.

Le conservatoire du littoral a été créé officiellement en 1975. Cette institution a donc fêté son vingtième anniversaire cette année. Sa création s'est avérée nécessaire pour assurer la protection des sites naturels, des monuments, des zones humides et pour encadrer la construction sur le littoral. En certains endroits, non content de construire sur l'existant, on a carrément gagné sur la mer pour augmenter les surfaces constructibles. Actuellement 9% du linéaire côtier a été acquis, un accord est intervenu pour acheter 6% de plus et 6% autres sont prévus. Ce qui va permettre la préservation de 21% de la côte, le but étant d'arriver au 1/3.

Les terrains deviennent propriété du conservatoire de plusieurs façons :

- Achat
- Legs
- Dons
- Dation en paiement (les héritiers acquittent les droits de

succession en cédant des terrains au conservatoire, les immeubles situés sur le littoral pourraient également être cédés de cette façon.

Les zones dont le conservatoire se rend propriétaire sont proposées par les conseils de rivage (7 actuellement). Ce sont des organismes consultatifs composés à parts égales de conseillers régionaux et généraux. Les projets d'acquisition sont soumis au Conseil d'Administration du Conservatoire, composé pour moitié de députés et de sénateurs du Département et l'autre moitié de membres de l'Administration et 3 personnalités qualifiées sur la protection de la nature.

Le Conservatoire n'assure pas la gestion des sites relatés. Il passe un contrat avec les collectivités : communes, communautés de communes, départements, associations de la protection de la nature et aussi agriculteurs. La vallée et le moulin de Trobodec sont gérés par l'Association des Amis de Trobodec avec la participation de la commune.

La garde de certains sites peut être confiée à des employés des collectivités locales, ils en assurent le gardiennage et l'entretien. Les gardes peuvent être assermentés. Il en existe 120 actuellement, ils reçoivent une formation.

Les terrains acquis sont ouverts au public en général, il n'est plus question d'y

construire des maisons individuelles, ni des golfs etc... Lors du colloque qui s'est tenu à Paris, le ministre de l'environnement a confirmé que le littoral est l'objet de toutes les attentions et que la loi littorale ne sera pas changée.

Le littoral est une bande de terre et de mer, large de quelques centaines de mètres, normalement le littoral s'arrête là où on ne voit plus la mer. La longueur totale du littoral dans le monde correspond à la distance de la Terre à la Lune soit 384.000km, en France en intégrant les DOM TOM elle est de 5500km. Au niveau mondial 1/3 du littoral est vide, 1/3 moyennement peuplé (100h / km²) et l'autre tiers très peuplé.

La mer est le seul paysage à ne pas avoir bougé. Mais le réchauffement qui est constaté, rend prévisible une montée des eaux de plus de 0,30m à plus de 0,50m d'ici une centaine d'année, ce qui va entraîner des bouleversements dans les zones qui sont actuellement au niveau de la mer.

Sur le littoral, si les ports, la pêche sont en déclin, les activités de loisirs, l'installation des retraités, l'édification de résidences sont en hausse.

La commune

Le rôle du Conservatoire du littoral est donc de maintenir des zones vertes. La carte ci-contre permet de constater l'évolution du nombre de résidences depuis 1960 (les zones sombres représentent l'évolution des constructions)

sur notre région. Si aucune action n'avait été entreprise notre côte risquait (comme certaines régions de la côte d'Azur) de devenir un mur de béton. Mais les communes qui ont préservé leur littoral sont, du point de vue fiscal, défa-

vorisées par rapport aux communes attenantes, il faudra donc prévoir une péréquation.

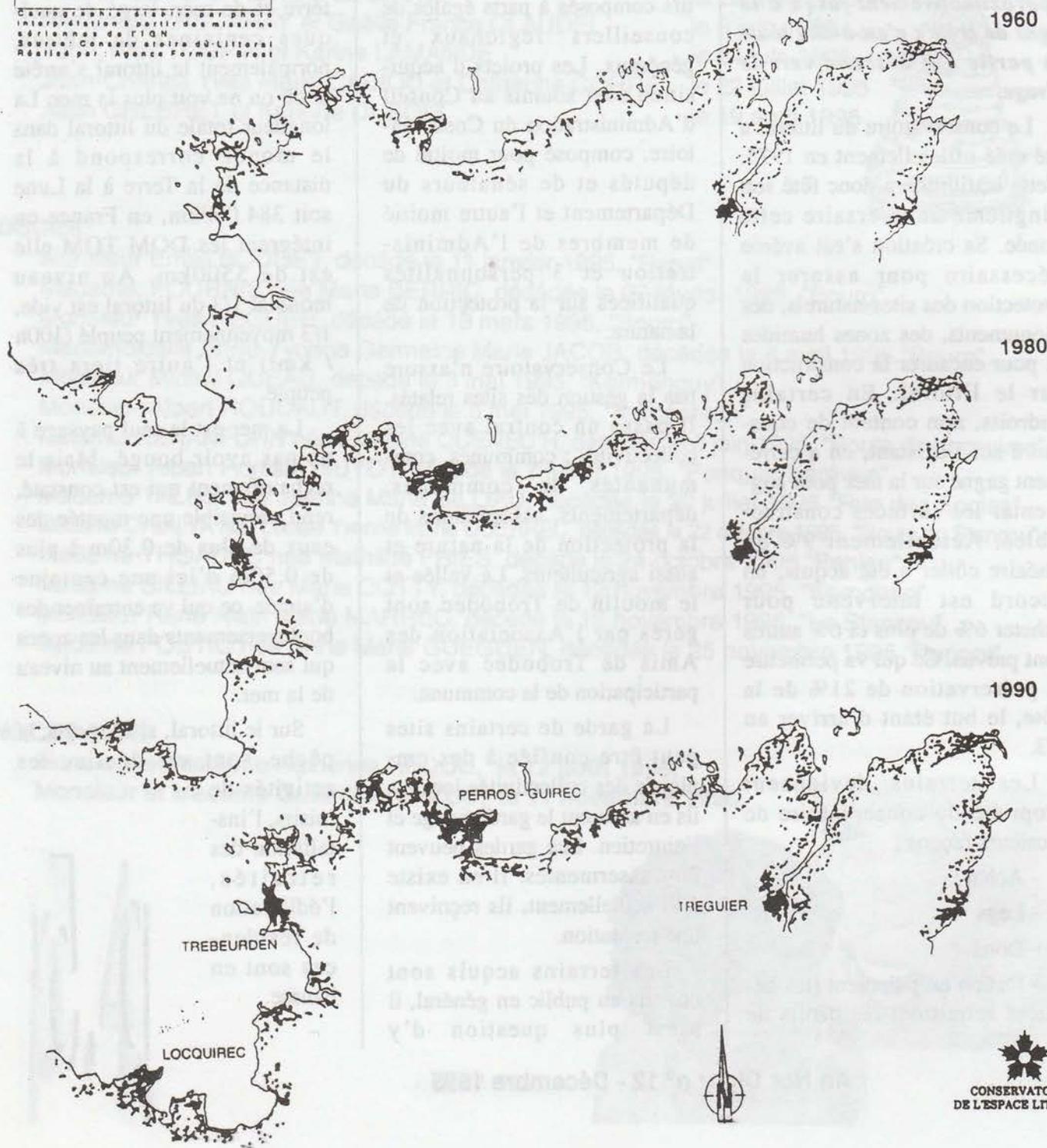
L'ambition du conservatoire du littoral est de transmettre aux générations futures des parties côtières intactes.

Michel Tanguy

BRETAGNE

Côtes d'Armor

Cartographie établie par photo
interprétation à partir des missions
sérieuses de l'IGN
Source: Conservatoire du Littoral
Réalité par: Agence Format - Brest



Axe Morlaix-Lannion

Faire pression

Une habitante de notre commune a récemment laissé sa vie sur le bord de la route Morlaix-Lannion. Une victime de plus car Guimaëc a hélas déjà payé un lourd tribut à cette voie départementale.

Au delà des circonstances spécifiques de l'accident et du drame humain qu'il a engendré, plusieurs questions se posent.

- Comment se fait-il que rien de sérieux n'ait encore été entrepris pour améliorer cet itinéraire emprunté quotidiennement par 5500 véhicules (près de 11000 en été).

- Pourquoi, alors que sur cette route sinueuse, truffée de pièges de bout en bout, les accidents quasi mensuels (matériels heureusement pour la plupart) n'ont donné lieu qu'à des aménagements mineurs alors que d'autres secteurs, ni moins mais ni plus dangereux ont été ou vont être revus (Morlaix-Roscoff, pays bigouden entre autres).

- Qu'est-ce qui justifie qu'en investissements routiers notre canton depuis des années n'a bénéficié que du contournement de Plougasnou et du sens giratoire du Roc'hou en Plouézoc'h, et pire plus rien n'est programmé par les services départementaux jusqu'à l'horizon de 2002 ?

Pour être objectif, il convient toutefois de préciser que face à ce constat des études ont été menées avec les services de l'Équipement, faisant émerger plusieurs projets.

- L'un consiste en la mise à 4 voies de cet axe, mais deux obstacles majeurs s'opposeraient à sa réalisation :

- Son coût, d'autant plus élevé qu'il nécessite de nombreux

ouvrages connexes : échangeurs, voies parallèles de chaque côté pour desservir les communes ou hameaux voisins (en fait cela revient à réaliser un ouvrage de 8 voies).

- L'opposition des Côtes d'Armor qui lui préfère l'amélioration de la portion Lannion-Beg Ar C'hra pour rejoindre la voie express Brest-Rennes.

Pourtant impliquant 2 départements, ces travaux bénéficieraient de subventions du Conseil Régional.

- Le deuxième prévoit un nouveau tracé à deux voies. Cette fois ce sont des difficultés techniques dues à la géologie des espaces traversés, (vallées, couloirs rocheux...) qui posent problèmes sans résoudre totalement l'aspect sécuritaire. A cela s'ajoute des réticences de particuliers qui se voient priver de terres agricoles rentables.

- La troisième solution envisage de gommer les gros points noirs du tracé actuel : adoucissement des courbes les plus fermées (Kergadiou, par exemple), atténuation de "tournants à gauche" ou de ronds points "à l'anglaise" (croisement avec la transversale de Plouézoc'h - Bois de la Roche...), enfin mise à 3 voies "à l'italienne" - 2 voies montantes, plus 1 descendante ou l'inverse - pour faciliter les dépassements (côte des carrières...).

- D'autres ont été esquissées mais soulèvent trop de réticences et n'améliorent pas, de plus, de façon significative la sécurité.

Mais on ne peut rester au stade des projets sur le papier. Il est plus

que temps de se déterminer sur l'un d'entre eux et de le concrétiser avant 2002 ! La transformation de l'axe Morlaix-Lannion (dont la fréquentation ira croissant) doit devenir prioritaire, il faut donc le faire rentrer de force dans la programmation actuelle.

Les discussions sur le budget à y consacrer, la préservation de tel site ou de tel secteur agricole, l'enclavement ou le désenclavement de telle ou telle commune - si ce sont effectivement des paramètres à ne pas négliger - ne peuvent retarder sine die les travaux indispensables pour la sécurité des automobilistes et la préservation des vies humaines.

Les élus du canton de tous niveaux doivent taper du poing sur la table pour faire accélérer ce dossier. Les usagers sont prêts à faire pression pour les appuyer dans leurs démarches et dans leur bras de fer avec les élus d'ailleurs. Au besoin un comité de pilotage composé d'élus, d'usagers, de techniciens de l'équipement, de représentants de tiers impliqués (agriculteurs, écologistes...) pourrait très rapidement être constitué pour proposer et imposer le meilleur projet auprès de la commission des routes du Conseil Général.

1996 devra connaître des réalisations concrètes sur le terrain. L'affaire est donc à suivre de très près.

Alain
Troadec.

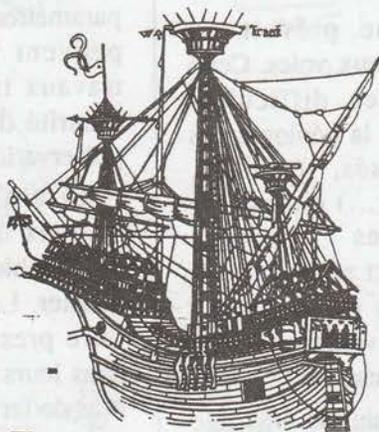
C'est encore à Louis Le Guennec que nous empruntons cette courte biographie du corsaire Coetanlem récemment rééditée dans "Vieux Souvenirs Bas-Bretons" Editions de la Découverte (1994).

Jean Coetanlem

Au quinzième siècle, Morlaix et les autres villes du littoral breton entretenaient un commerce très actif avec l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Flandre, les contrées baltiques et méditerranéennes. Des barques, des caravelles chargées de draps, de toiles, de froment quittaient à chaque instant les havres du duché pour cingler à travers les longues houles de l'Atlantique ou les lames verdâtres de la Manche, vers les ports lointains dans lesquels leur cargaison était assurée d'un prompt et fructueux débit.

Malheureusement, outre les périls de la mer, les marchands et les marinières de Bretagne avaient encore à redouter le fléau de la piraterie, qui régnait partout, le long des côtes, à l'état endémique. Dans la Méditerranée, elle était consacrée par l'usage, et musulmans et chrétiens s'y détrossaient mutuellement. Sur l'Océan, les navires portant une riche cargaison n'étaient guère plus en sûreté. En 1463, trois négociants de Saint-Malo avaient envoyé au Portugal une barque portant pour 12.000 écus de marchandises ; elle fut arrêtée par un pirate portugais qui

l'amarina et traita les hommes de l'équipage "aussi humainement que s'ils eussent été Mores ou Sarrasins". La même année, la caravelle de Jean Calloch, de Morlaix, chargée de grains, de toiles, de draps, voguait vers l'Espagne lorsqu'elle fit la fâcheuse rencontre d'un navire espagnol ; elle fut capturée par lui et menée à Fontarabie, où l'on pillait sa cargaison et l'on rançonna son équipage.



En 1465, les écumeurs espagnols redoublant d'audace, le duc ordonna à ses officiers de saisir tous les biens et marchandises des négociants venus d'Espagne, et de les séquestrer

jusqu'à ce que les armateurs bretons eussent été indemnisés de leurs pertes. Pour protéger le commerce maritime, on avait de longue date institué le convoi, armement spécial destiné à escorter les navires des particuliers, et composé de trois escadres, qui tenaient la mer à tour de rôle, convoyant les flottilles marchandes et imposant le respect aux plus effrontés détrousseurs.

Mais les marins bretons se jugeaient de force à se défendre eux-mêmes et, à l'occasion, ne faisaient pas faute d'user de représailles envers les compatriotes des pirates normands, ibères, saxons, teutoniques ou danois qui venaient jusqu'à l'entrée de nos ports guetter leur

proie. Braves, hardis, expérimentés, ayant à leur tête des chefs aventureux et entreprenants, ils se vengeaient en pillant les vaisseaux de la Ligue hanséatique, de l'Espagne, de l'Angleterre surtout. L'un des plus redoutables fut Hervé de Porsmoguer, qui, avant de périr héroïquement sur la Cordelière, s'était très longtemps signalé par des prouesses de vrai forban ; on cite encore Roland Le Fauchoux, Yvon Le Cheny et François du Quélenec, seigneur de Bienassis. D'ailleurs les pirates n'inspiraient pas alors la réprobation qu'ils ont encourue depuis. Les matelots avaient pour eux une certaine sympathie et leur savaient gré de leurs exploits à l'encontre des navires étrangers.

"A la fin du quinzième siècle, le véritable type du marin breton, écrit M. Dupuy, est Jean Coetanlem." Il était né, croit-on, à Guimaëc, au lieu de Keranrun¹, et descendait d'une vieille famille noble de Cornouaille. Tout à la fois négociant, armateur et pirate, il possédait à Morlaix une escadre composée de quatre bateaux : le Griffon, le Picard, la Figue et la Barque, auxquels, il adjoint ensuite un autre portant le nom significatif de la Cuiller, digne d'un écumeur de mer. Avec ces navires, bien lestés de gars intrépides, Jean Coetanlem rôdait sans cesse à l'entrée de la Manche, courant sus aux caravelles flamandes, espagnoles, portugaises, mais pourchassant de préférence les nefes britanniques...

(à suivre).

¹ - Aujourd'hui Keranrun Vras.

Au musée une bonne saison

Après un départ difficile au Prajou, le musée avait réussi en 94 à doubler le nombre d'entrées payantes. Un autre défi nous attendait en 95 : réussir la même progression. Pari tenu et au-delà puisque nous sommes passés de 800 à plus de 1700. Si l'on ajoute les enfants accompagnés, ce sont plus de 2000 personnes qui ont visité les collections.

Les facteurs qui ont influé sur ces résultats sont divers : une façade plus accueillante, une présentation plus thématique, l'enrichissement constant des objets exposés, les animations du vendredi, et plus généralement le gain d'image obtenu par l'ensemble de la zone côtière de Poul Rodou à Beg An Fri et au-delà, soutenu par un effort publicitaire auprès des écoles et des organismes de tourisme.

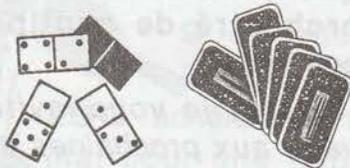
Il s'agit maintenant de préparer la prochaine saison pour continuer la progression même s'il ne serait pas raisonnable d'escompter un pourcentage aussi élevé. Pour ce faire, François et Gilles continuent de restaurer les objets qui nous sont confiés. Un effort particulier va être fait sur le fleurissement de la façade et des abords. Un risque existe, celui de donner une impression d'entassement. L'achat d'un hangar d'occasion prolongeant celui

qui existe est à l'étude. Il permettrait de désengorger la partie aménagée des grandes machines et de valoriser la présentation des pièces les plus intéressantes. Un regret cependant, que le prix des vitrines nécessaires ne permette pas pour le moment d'exposer la belle collection de vêtements anciens dont nous disposons.

Pour terminer, une demande : avant de jeter quoi que ce soit, pensez au musée ; plutôt que de laisser certains outils pourrir dans une grange ou un grenier confiez-les nous, en prêt si vous le préférez, ils seront réparés et entretenus.

☎ 98 67 64 77

Club du 3^{ème} âge



Comme tous les ans, le club a ouvert ses portes le jeudi 14 septembre 1995.

Depuis l'ouverture tous les jeudis une cinquantaine de personnes, fréquentent le club.

Comme les années passées des rencontres triangu-

laires Lanmeur - Plouégat-Guerrand et Guimaëc ont lieu : le 23 novembre Guimaëc recevait Plouégat-Guerrand. Le 14 décembre Guimaëc recevait Lanmeur.

En 1996, nous rendrons visite à nos voisins.

Au cours de ces rencontres, se disputent des concours : belote, dominos, pétanque.

Le 21 décembre aura lieu l'**Assemblée Générale** du club suivie du repas de fin d'année.

Au Printemps aura lieu une sortie d'une journée en car : toutes les personnes intéressées par cette sortie, même n'étant pas adhérentes au club, pourront s'inscrire et participer au voyage : vous pouvez obtenir tous les renseignements auprès des responsables : 98 78 80 56

Pour le club du 3^{ème} âge : le président présente ses meilleurs vœux à tous, pour l'année 1996 !

19



Mots croisés n°11 solution

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	M	I	L	I	N	A	O	D
2	O	R	A	T	O	R	I	O
3	N	O	M	I	N	E	E	S
4	T		I	N	O			S
5	R	E	N	É			T	R
6	O		A	R	S			D
7	U	R	I	A	G	E		R
8	L	U	R	I		N	F	
9	E		E	R	R	E	U	R
10	Z		S	E	R	E	I	N

Zobi Cat's surf club

Chers guimaëcois

Depuis quelques temps vous voyez de plus en plus de véhicules traverser le bourg avec des surfs. Ces voitures s'orientent vers nos plages. Ce sport attire de nombreux pratiquants. La meilleure saison pour les vagues est l'hiver qui amène de grosses houles sur nos côtes assurant le spectacle à chaque fois.

Le samedi 8 et le dimanche 9 octobre 1995, le Zobi Cat's surf club a organisé la deuxième manche du championnat du Finistère de surf et longboard sur la plage du moulin de la rive. Mais encore, le club avec quelques membres ont orchestré de multiples soirées.

Donc, je vous invite à venir aux prochaines sessions de surf et autres manifestations.



Danse Bretonne



Loisirs du mardi soir

*Envie de se défouler,
de danser ?*

Venez, salle An Nor Digor, tous les mardis soirs à partir de 20h30. Vous y trouverez joie, bonne humeur et un climat chaleureux dans lequel vous serez initiés à la danse bretonne.

Les cours, ouverts à tous, connaissent un vif succès, puisque l'effectif est en hausse de 20% par rapport à l'an dernier.

Les "initiés", tout en progressant, prêtent main forte en encadrant les débutants.

La réussite du fest-noz du 6 avril 96, Salle omnisports, sur plancher, animé par le groupe "Tan Ban Ty" ne tient qu'à vous.

A Bientôt !



Foyer Rural

L'assemblée générale du 30 septembre a déterminé les objectifs pour l'année 95 /96, à savoir le maintien des activités existantes ; ainsi que la mise en place d'un cours d'art floral mensuel. Enfin l'activité ping-pong a été relancée, grâce à une poignée de jeunes.

Le fest-noz du printemps aura lieu le samedi 6 avril et celui de l'été le vendredi 23 août avec Ar Re Youank.

Nous avons également envisagé une animation pour le mardi-gras (bal masqué, défilé de chars...) ainsi que pour le pardon de Guimaëc. Pour cette journée nous attendons vos idées ou suggestions.

Nous avons enfin affirmé notre détermination à conserver au Foyer Rural, son caractère d'association culturelle et de loisir, populaire, ceci grâce à l'intervention de personnes bénévoles.



Le Foyer Rural mérite de figurer dans le livre des records :

9 activités, et plus de 250 adhérents ! Pas mal pour une petite commune de 900 âmes !

Anglais :

▷ le mardi à 17h45

Art floral :

▷ 3^{ème} lundi du mois à 20h

SALLE DES SPORTS

Lutte bretonne :

le mardi à 17h00

le vendredi à 20h30

Aïkido :

le mercredi soir à 19h30.

le dimanche à 10h00.

Badminton :

le jeudi à 20h00

le samedi à 14h00

Gymnastique :

le lundi à 18h30

le jeudi à 18h30

Ping pong :

le vendredi à 20h30.



Amicale Laïque

25

familles étaient représentées lors de l'assemblée générale qui a eu lieu début octo-

bre au restaurant scolaire. A cette occasion nous avons mis en valeur les activités réalisées le samedi matin dans le cadre des ateliers, grâce à un petit film de vingt minutes. Hélas tout cela est à ranger au rayon des souvenirs, car nous sommes passés cette année à la semaine des quatre jours, qui interdit par conséquent la mise en place des ateliers et donc l'intervention des parents qui participaient activement à ces activités.

Notre crainte majeure reste le seuil fatidique des 75 élèves qui nous condamnerait à la suppression d'un poste. Car plus que jamais les budgets alloués à l'enseignement sont victimes de la rigueur, alors que dans le même temps on trouve facilement de l'argent pour réaliser des essais nucléaires. Mais ceci est un autre

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

SALLE AN NOR DIGOR

Danse bretonne :

▷ le mardi à 20h30.

Couture :

▷ le mardi à 14h30

▷ le jeudi à 20h30

Meilleurs vœux pour 1996.

J.-Y. Creignou.



débat.

L'amicale continue de soutenir activement l'école par une aide financière non négligeable. Le couscous a battu cette année tous les records et le 17 février 1996, il y aura un pot au feu.

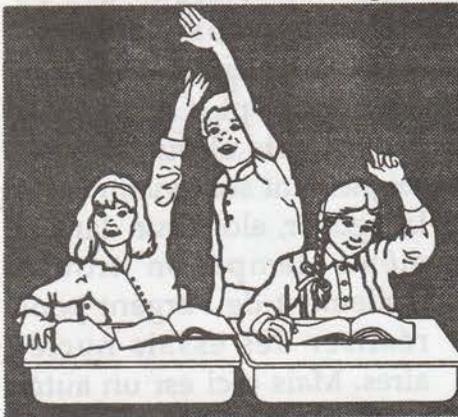
Il faut rappeler que cette année l'amicale laïque a financé les activités à hauteur de 60 000 francs, soit 740 francs par enfant.

Toutes les activités et animations seront reconduites cette année, et NOUS avons décidé que la kermesse aurait lieu le samedi soir 8 juin.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès des manifestations de cette année et...

Bonne Année 1996

J.-Y. Crèignou.



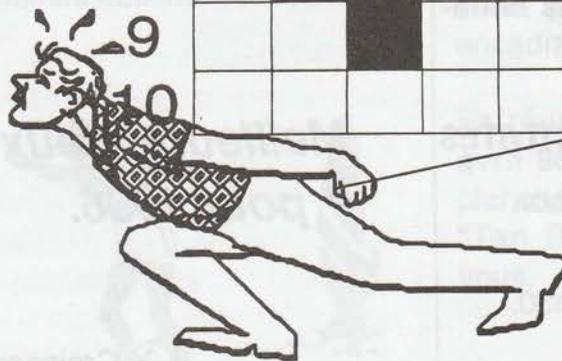
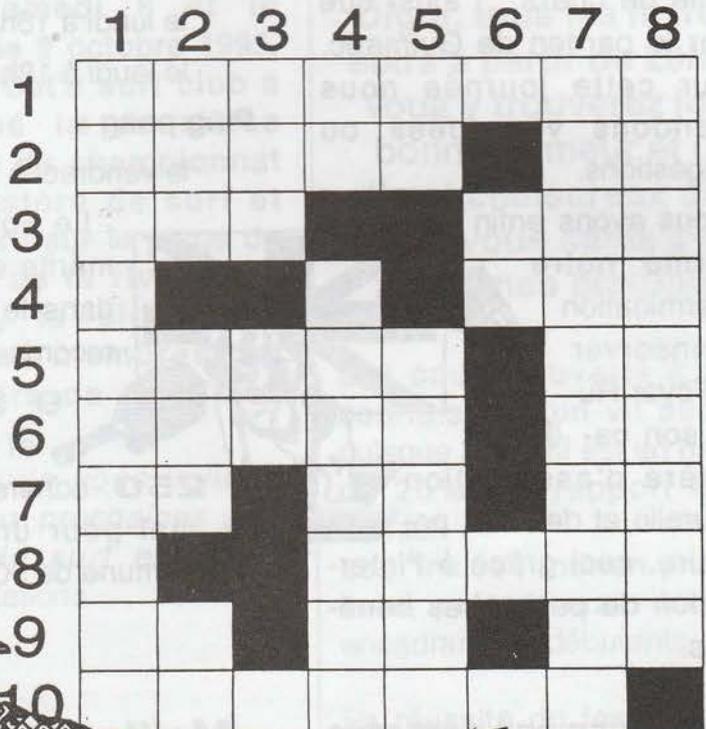
p. 12

HORIZONTALEMENT

- 1 - Faubourg de Locquirec.
- 2 - Chaque rose en a plus d'une. Règle.
- 3 - Fleuve Africain. Terre.
- 4 - Regimba.
- 5 - Aphorisme. Bout de court.
- 6 - Préfixe grec qui signifie mort. Négation.
- 7 - Autre négation. Premières lettres d'anciens pronoms démonstratifs. Possédé.
- 8 - Pointe à Locquémeau.
- 9 - Chemin rural. Pronom. Usage.
- 10 - Souhaitons que le Père-Noël en fasse beaucoup.

VERTICALEMENT

- 1 - Ferme à Guimaëc à l'extrémité de la colline.
- 2 Mesure pour gîtes ruraux. Avec opus. Note.
- 3 - Plante textile inversée. Actinium.
- 4 - Nasales. Polir en frottant.
- 5 - Fin de participe. Période de l'ère tertiaire.
- 6 - Service de renseignements.
- 7 - Sansonnets.
- 8 - Dans L'Antiquité, membres d'une secte révolutionnaire de Judée.



“L'alcool quand tu nous tiens”

Je suis un peu fier de ma détermination en m'affichant et en y mettant un point d'honneur pour gagner le pari que j'ai à fait à moi-même.

Cela me demandera beaucoup de courage, de tenacité, de volonté, mais m'apportera beaucoup de joie et de sérénité.

L'amitié m'est nécessaire pour sortir de l'isolement de l'alcool et je suis étonné de voir combien les gens resteront ou deviendront pour moi de vrais amis, respectant ma décision et appréciant mon nouveau mode de vie.

Si certains de mes amis m'ont tourné le dos, aujourd'hui, eh bien, je les laisse, car cela me prouve qu'ils n'étaient pas de vrais amis...

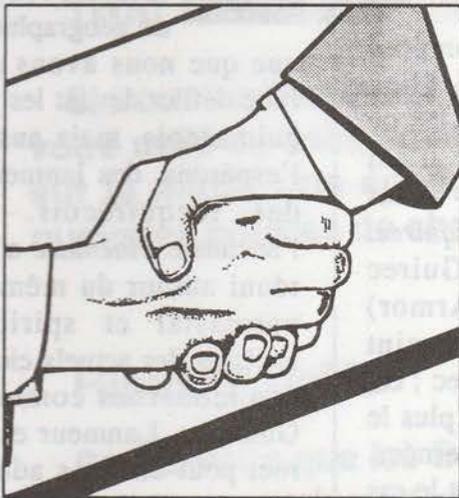
J'ai aujourd'hui 55 ans, et j'ai vécu l'expérience douloureuse de la vie, où l'on perd toute sa crédibilité, sa dignité, l'amour de ses proches etc... Aujourd'hui, je suis heureux sans alcool, je sais apprécier les choses de la vie et j'en profite au maximum.

Vous qui avez des problèmes relationnels avec l'alcool, dans votre entourage, dans votre famille... Ne restez pas seul... même si vous n'êtes pas tout à fait prêts, sachez qu'avec un peu de volonté et de courage, et surtout si on le veut... on peut s'en sortir.

L'alcoolisme est une maladie qui se soigne et non un vice incurable dont il faut avoir honte...

Pour cela, il suffit de le vouloir, d'être prêt, la cure ne doit pas être subie mais voulue par le malade. On peut vous aider, mais seulement si vous le voulez bien... faites

appel aux associations d'anciens buveurs... elles sont la preuve vivante que l'on peut s'en sortir...



Plus tard, vous vous apercevez que la seule honte qu'un homme ou une femme puisse ressentir, c'est de n'avoir rien fait, rien tenté pour guérir...

*Cramponnez-vous à ces deux mots
“Volonté-Amitié”*

Témoignage
Maurice



Un peu de géographie historique

(suite et fin)

La possession par l'abbaye de Saint-Jacut (aujourd'hui Saint-Jacut-de-la-mer, dans le département des Côtes d'Armor) de *duas partes decime de Lanmur*, "deux parties de la dîme de Lanmeur", et de *ecclesiam Sancte Marie de Lanmeur cum pertinenciis suis*, "l'église Sainte-Marie de Lanmeur [= Notre-Dame de Kernitron] avec ses dépendances", n'est pas attestée avant 1163 et 1188 ; mais il est assez clair que le moine du 11^{ème} siècle qui écrit la *Vita* de saint Melar défend les intérêts de sa communauté, sans doute celle de Saint-Jacut, dont le redressement était acquis dès le tout début du XI^{ème} siècle. Les possessions territoriales de celle-ci auront ainsi constitué le "noyau dur" de ce qui sera désigné dans un acte de 1296, dont nous avons déjà fait mention, comme le *minihi* de saint Melar (*in asilo seu monachya sancti Melarii*) ; cet *asylum*, "asile, immunité" ou cette *monachia*, "bien fonds monastique, prieuré" comprenait à cette date des terres situées *apud Boesseriam et alibi*, "à proximité de Beuzit et ailleurs". L'"asile" de saint Melar s'est aussi étendu, à

l'opposé de Beuzit, jusqu'au ruisseau qui forme la limite orientale de Lanmeur avec l'actuelle commune et ancienne

paroisse de Plouégat-Guérand et qu'enjambe un pont nommé justement *Pont-ar-Minihy*. Tout ceci renforce l'hypothèse d'une présence monastique précoce, vraisemblablement encouragée par les souverains de Bretagne de la dynastie de Rennes et/ou de Cornouaille, comme nous l'avons dit dans notre précédent article. La réalité paroissiale de Lanmeur et son obédience doloise seraient ainsi dans notre canton actuel la résultante de la "territorialisation" de l'activité pastorale des moines de Saint-Jacut. Cette activité s'était également exercée à Locquirec, où il exista peut-être un petit établissement monastique (cf, le nom de parcelle *parc ar gouent* signalé par L. Guennec en 1900) et dont le territoire aura été demembré de *Ploemaec* au moment où le prieuré de Lanmeur était lui-même érigé en paroisse.

Le nom Locquirec composé avec le préfixe *loc-*, "lieu consacré" remonte au XI^{ème} ou au XII^{ème} siècle ; il n'est cependant pas attesté avant 1444 sous la forme *Locquirec*. Locquirec et Perros-Guirec (dans les Côtes d'Armor) doivent leur nom à un saint personnage nommé Guirec ; cet éponyme n'est pourtant plus le patron des églises concernées. Comme ce fut également le cas en Ploubezre, dans l'ancienne chapelle frérienne de Ruguirec, **Run guirec*, "le tumulus [le tombeau?] de Guirec", il a été remplacé par saint Jacques ; or c'est sous la protection de ce dernier qu'était originellement placée l'abbaye de Saint-Jacut,

le nom de jacut ayant lui-même été substitué à celui de saint Jacques au XII^{ème} siècle. Une telle coïncidence n'est sans doute pas fortuite, même s'il s'agissait probablement à Ploubezre de saint Jacques le Mineur et non de saint Jacques le Majeur.

Les limites paroissiales et aujourd'hui communales entre Guimaëc et Locquirec confirment amplement que la seconde a été comme arrachée à la première. En particulier la quasi-enclave locquirécoise de Lezingard dans le territoire communal de Guimaëc constitue la démonstration du caractère artificiel des limites en question ; d'autant plus que par un retournement récent cette ancienne frérie de Lezingard autour de la chapelle dédiée à un saint Ingard obscur est aujourd'hui rattachée à la paroisse de Guimaëc.

Avec le présent article nous achevons la rapide rétrospective de géographie histori-

que que nous avons souhaité faire défiler devant les yeux des guimaëcois, mais aussi, nous l'espérons, des lanmeuriens et des locquirécois. Car si l'ancienne *Ploemaec* a autrefois réuni autour du même centre paroissial et spirituel les ancêtres des actuels citoyens de nos modernes communes de Guimaëc, Lanmeur et Locquirec, peut-être ces administrés formeront-ils à nouveau demain, consécutivement aux choix imposés par la démographie ou l'économie, une seule communauté.

A.-Y. Bourguès





Samedi 17 février :

Pot au feu de l'École Publique.

Samedi 23 mars :

Couscous du Football.

Samedi 6 avril :

Fest-Noz du Foyer Rural.

Dimanche 14 avril :

Repas des chasseurs.

Mercredi 1^{er} mai :

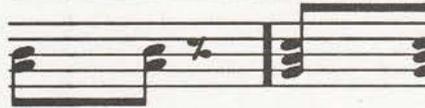
Bal du Muguet (Comité des fêtes de Poul Rodou)

Dimanche 19 mai :

Repas des Anciens.

Samedi 22 juin :

Fête de la Musique.



Truc !

Si vous voulez éviter d'avoir de la buée sur le miroir de votre salle de bain, voici un petit truc tout simple : passez sur le miroir une éponge sur laquelle vous aurez versé quelques gouttes de shampoing, et le miracle aura lieu.



...

Histoire drôle

Savez-vous que les Belges considèrent que l'appellation "Français moyen" est un pléonasme !

